

Le parking souterrain à Rive-Est refait surface

Projet Une motion demandait à la Municipalité de Nyon d'accélérer la cadence. L'Exécutif répond et explique qu'il va déjà très vite.



Enterrer le parking de Rive-Est libérerait un immense espace au bord du lac.
Image: Georges Meyrat/archive

Par Gilles Biéler

Mis à jour à 07h54

Commentaires 0

Partager 3

Mail 0

Tweet

Signaler une erreur

C'est comme Perdttemps, mais au bord du lac. Un immense espace aménagé en parking... et puis c'est tout. C'est bien le problème, pour le conseiller communal de Nyon Robert Jenefsky, qui adressait en avril dernier une motion intitulée «Pour l'enterrement du parking Rive-Est».

L'idée n'est pas nouvelle, loin de là, mais le but ici était surtout de veiller à accélérer le processus. Cela tombe bien, la Municipalité avait déjà passé à la vitesse supérieure, même si «ce dossier n'est pas considéré comme une priorité dans le programme de législation en cours».

Par contre, pour la prochaine, celle qui démarre en juin, l'enterrement du parking pourrait bien passer en haut de la pile. Car avec le processus d'étude lancé en décembre 2015, «la phase opérationnelle sur Rive-Est peut être lancée dès le dernier trimestre 2016», peut-on lire dans la réponse municipale sur laquelle le Conseil communal de Nyon se prononcera lundi prochain.

«Nous ne démarrerons pas les travaux avant d'avoir mené une étude plus globale»

«Sur le principe, tout le monde est d'accord, assure la municipale en charge de l'Urbanisme, Fabienne Freymond Cantone. Mais nous ne démarrerons pas les travaux avant d'avoir mené une étude plus globale.» C'est-à-dire sur toute la rive nyonnaise du lac, de la Pisciculture à Colovray.

C'est justement le travail que mènent actuellement le Service de l'urbanisme et le bureau Urbaplan. «Nous organiserons très bientôt des ateliers créatifs au sein de l'administration communale, mais aussi avec les habitants et les usagers de cette zone.» Objectif: arriver en septembre avec un concept d'évolution des rives, «dont Rive-Est serait le premier projet à concrétiser», indique le rapport.

Quant à la place libérée en surface, elle fait déjà l'objet d'une étude par la Haute Ecole genevoise du paysage. (24 heures)

(Créé: 20.01.2016, 07h55)

Articles en relation

A Nyon, la répartition des zones à macarons sera corrigée



Stationnement A peine lancé, le stationnement privilégié pour les habitants montre ses limites. **Plus...**

Par Madeleine Schürch 04.09.2015